



# FORMULAIRE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS — PROFESSIONNELS ADMINISTRATIONS, ASSOCIATIONS —

**RETOUR IMPÉRATIF avant le 31/01/21** par courrier à : Pôle environnement, La Croix du Breuil, 87 250 BESSINES-SUR-GARTEMPE  
OU par mail [service.dechets@elan87.fr](mailto:service.dechets@elan87.fr) OU à déposer dans votre mairie OU à remplir en ligne sur [www.elan87.fr](http://www.elan87.fr)

**PROFESSIONNEL, ADMINISTRATION OU ASSOCIATION :  
VOUS DEVEZ ÉGALEMENT REMPLIR LE RECTO DE CE FORMULAIRE EN TANT QUE PARTICULIER.**

## IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT (LIEU DE PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS)

Nom commercial : .....  
Raison sociale : .....  
Forme juridique : ..... Numéro de TVA : FR [.....]  
Numéro de SIRET : [.....] CODE APE : [.....]  
Nature de l'activité : .....  
Nom et prénom du représentant légal : .....

### À CETTE ADRESSE, VOUS ÊTES :

- Propriétaire  
 Locataire

- Client chez un prestataire privé pour l'enlèvement de vos déchets ménagers

Nom du prestataire : .....  
*Dans ce cas, pour pouvoir être exonéré de Redevance Incitative, vous devez fournir un justificatif chaque année. (Attestation ou copie du contrat)*

### POUR VOUS JOINDRE :

Téléphone [.....] Email.....

## VOUS ÊTES LOCATAIRE

**Veillez indiquer ci dessous les coordonnées de votre propriétaire**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro/Voie/Lieu-dit : .....  
Code postal [.....] Commune.....  
Téléphone [.....] Email.....

## VOS BESOINS

Estimation du volume de votre production de déchets assimilés aux déchets ménagers **hors tri sélectif**  
(en litres par semaine) : [.....]

Commentaires : .....  
.....  
.....

*Si cela est nécessaire, contactez le service déchets de la Communauté de communes ELAN pour vous aider à dimensionner votre production hebdomadaire de déchets ménager.*

**!! IMPORTANT !! La CC ELAN pourra être amenée à vous réclamer ultérieurement les justificatifs faisant la preuve de votre situation.**  
INFOS et RENSEIGNEMENTS SERVICE DÉCHETS tél. 05 55 76 09 45 du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des usagers des services de collecte des déchets par la Communauté de communes ELAN. Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public (article 6 (1) e du RGPD). (Cf Art. 70 de La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 et Délibération N°2020/144 du Conseil Communautaire de la CC ELAN du 22/10/2020.) Ces données sont strictement réservées à l'usage de la Communauté de communes ELAN et de ses partenaires (Mairies, Trésor Public et prestataires techniques) et sont conservées en archive intermédiaire pour une durée de 5 ans en cas de rupture contractuelle. Conformément à la « loi Libertés et informatique » du 06/01/1978 et au Règlement européen 2016/679 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, d'un droit à l'effacement de celles-ci, à la limitation de leur traitement, ainsi que d'un droit d'opposition dans le cadre permis par le RGPD. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Communauté de communes ELAN : [dpo@elan78.fr](mailto:dpo@elan78.fr) (joindre un justificatif d'identité). Vous pouvez enfin, si vous le jugez utile, introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

DATE : [.....] SIGNATURE :